

Déclaration d'accessibilité

La Communauté de Communes du Pays d'Ancenis s'engage à rendre ses sites internet, intranet, extranet et ses progiciels accessibles (et ses applications mobiles et mobilier urbain numérique) conformément à l'article 47 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005.

Cette déclaration d'accessibilité s'applique à <https://www.pays-ancenis.com/>

État de conformité

Le Site du Pays d'Ancenis <https://www.pays-ancenis.com/> est non-conforme avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA).

Résultats des tests

L'audit de conformité réalisé par **Adimeo** révèle que **38,36%** des critères du RGAA version 4 sont respectés.

Contenus non accessibles

Non-conformités

Liste des critères non conformes :

- 1.1 - Certains images porteuses d'informations n'ont pas d'alternatives. C'est le cas des icones indiquant un numéro de téléphone ou une adresse.
- 1.2 - Certaines images non porteuses d'information ne sont pas correctement ignorées par les technologies d'assistance. C'est le cas d'images légendées ou représentant les notes lecteurs sur les documents empruntables.
- 1.3 - Certaines images ont des alternatives non pertinentes, comme l'image du logo COMPA dans le header.
- 2.1 - Certains cadres n'ont pas de titre. C'est le cas des iframes Calameo.
- 2.2 - Certains titres de cadres ne sont pas pertinents. C'est le cas des titres des iframes Youtube.
- 3.1 - Sur certains formulaires de démarches, l'étape du formulaire sélectionnée est indiquée uniquement par la couleur.
- 3.2 - Certains textes ne sont pas suffisamment contrastés, particulièrement en version sombre.
- 3.3 - Dans certaines pages, le contraste des champs de formulaire ou des cases à cocher n'est pas assez élevé.
- 4.1 - Les vidéos manquent de transcription textuelle ou d'audiodescription, car elles comportent du contenu visuel non restitué à l'oral.
- 4.5 - Certaines vidéos n'ont pas d'audiodescription, alors qu'elles en auraient besoin. C'est le cas de la vidéo qui présente le centre aquatique.
- 4.8 - Certaines infographies média n'ont pas d'alternatives. C'est le cas des infographies réalisées avec Genially.
- 5.4 - Les titres de certains tableaux ne sont pas reliés, par exemple sur certaines pages d'équipements comme le centre aquatique.

- 5.5 - Les titres de certains tableaux ne sont pas pertinents, par exemple sur certaines pages d'équipements comme le centre aquatique.
- 5.6 - Sur certains tableaux des entêtes ne sont pas indiquées.
- 5.7 - Sur certains tableaux, les cellules ne sont pas reliées à leurs entêtes.
- 6.1 - Certains liens ne sont pas explicites car leur intitulé accessible n'est pas le même que l'intitulé visible.
- 6.2 - Certains lien-images n'ont pas d'intitulé.
- 7.1 - Certains scripts ne sont pas compatibles avec les technologies d'assistance. C'est le cas de certains boutons, des iframes Calameo et Genially.
- 7.3 - Certains scripts ne sont pas contrôlables par le clavier et tout dispositif de pointage. C'est le cas de l'iframe Calameo.
- 7.5 - Certains messages de statuts, pour la sélection de filtres de recherche, ne sont pas correctement restitués.
- 8.6 - Le titre de certaines pages n'est pas assez précis et ne donne pas le numéro dans la pagination.
- 8.9 - Des balises HTML sont utilisées uniquement à des fins de présentation.
- 9.1 - Dans certaines pages, les titres ne respectent pas la logique du contenu.
- 9.2 - Dans certaines pages, la structure du document n'est pas cohérente.
- 9.3 - Certaines listes ne sont pas correctement structurées.
- 10.1 - Certains attributs de mise en forme interdits sont utilisés.
- 10.3 - Sur les blocs de résultats de recherche, d'événement ou d'actualités l'ordre de présentation n'est pas logique.
- 10.4 - Dans certaines pages, le texte n'est plus lisible lorsque la taille des caractères est augmentée jusqu'à 200%.
- 10.7 - Certains éléments recevant le focus, n'ont pas de prise de focus visible. C'est le cas sur certains boutons ou champs de formulaire.
- 10.8 - Certains éléments sont cachés alors qu'ils ne devraient pas.
- 10.9 - Dans certaines pages, l'information est transmise uniquement par la forme.
- 10.11 - Dans certaines pages, les éléments ne sont plus lisibles dans une fenêtre d'une hauteur de 256 pixels ou d'une largeur de 320 pixels.
- 10.12 - Sur les iframes Genially, le texte n'est plus lisible lorsque l'on augmente les espacements.
- 11.1 - Certains champs de formulaire n'ont pas d'étiquette.
- 11.2 - Certaines étiquettes ne sont pas pertinentes.
- 11.6 - Certains regroupements de champs n'ont pas de légende.
- 11.8 - Certains items sont regroupés par thématique, mais pas correctement.
- 11.9 - Certains boutons ne sont pas pertinents.
- 11.10 - Dans certains formulaires, les champs obligatoires ou les formats obligatoires ne sont pas indiqués.
- 11.11 - Dans certains formulaires, il manque des suggestions pour faciliter la correction des erreurs.

- 11.13 - Dans certains formulaires, les valeurs de remplissage automatique sont mauvaises.
- 12.3 - Il manque des liens importants sur la page Plan du site.
- 12.8 - L'ordre de tabulation de certains pages n'est pas cohérent.
- 13.3 - Certains documents en téléchargement n'ont pas d'alternative accessible.
- 13.10 - Certaines pages en version mobiles nécessitent la réalisation d'un scroll horizontal pour accéder à certains contenus. Ils ne sont pas accessibles avec un geste simple.

Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

Certains documents PDF présents sur le site sont exemptés de l'obligation d'accessibilité pour les raisons suivantes :

- Les fichiers ont été publiés avant le 23 septembre 2018 et ne sont pas nécessaires à l'accomplissement d'une démarche administrative relevant des tâches effectuées par l'organisme concerné ;

Établissement de cette déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été établie le **25 février 2026**.

Technologies utilisées pour la réalisation de l'audit

- HTML
- CSS
- JavaScript

Environnement de test

Les vérifications de restitution de contenus ont été réalisées sur la base de la combinaison fournie par la base de référence du RGAA, avec les versions suivantes :

- Sur Mobile Android avec Google Chrome et Talkback
- Sur Ordinateur MacOS avec Safari et VoiceOver
- Sur Ordinateur Windows avec Firefox et NVDA

Outils pour évaluer l'accessibilité

- Colour Contrast Analyser
- WCAG Contrast checker
- Valideur HTML du W3C
- HeadingsMap

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

- Accueil et éléments transverses
- Contact
- Mentions légales
- Plan du site
- Accessibilité
- Extranet - Mon compte
- Extranet - Création d'événement

- Résultats de recherche
- Mes activités
- Guide des aides et démarches
- Déchets et recyclage
- Demander une carte d'accès aux déchetteries
- Annuaire des services et équipements
- Centre aquatique Jean Blanchet
- La COMPA en quelques mots
- Offre d'emploi
- Agenda
- Détail événement

Retour d'information et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

- Contact : **À compléter**
- Délai de réponse : **À compléter**

Voies de recours

Si vous constatez un défaut d'accessibilité vous empêchant d'accéder à un contenu ou une fonctionnalité du site, que vous nous le signalez et que vous ne parvenez pas à obtenir une réponse de notre part, vous êtes en droit de faire parvenir vos doléances ou une demande de saisine au Défenseur des droits.

Plusieurs moyens sont à votre disposition :

- [Écrire un message au Défenseur des droits \(nouvelle fenêtre\)](#)
- [Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région \(nouvelle fenêtre\)](#)
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre)
Défenseur des droits
Libre réponse 71120
75342 Paris CEDEX 07

Schéma pluriannuel et plans annuels

Conformément [aux dispositions du RGAA4](#), la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis doit mettre en place un schéma triennal d'accessibilité qui sera décliné en plans annuels d'actions.

Le travail sur ce schéma et les plans d'actions liés est en cours.